



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Yser

Commission Locale de l'Eau



Rapport d'activités 2013 de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yser

Mémoire justificatif

**Validé en CLE le
23 janvier 2014**



Convention n° 16 625 – Animation du SAGE de l'Yser

« Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'Union des Syndicats d'Assainissements du Nord (USAN) »



Sommaire

Introduction :	1
Méthode d'évaluation :	1
1. Objectifs :	2
2. Organisation des Commissions Thématiques :	3
3. Réunions.....	4
- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :	4
- Autres participations :	6
- Rencontres individuelles :	7
4. Etudes :	7
- Etude hydraulique :	7
- Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :	8
- Diagnostic Territorial Multi-Pressions :	10
5. Communication :	11
6. Evaluation.....	14
7. Objectifs 2014 :	19

Dans le cadre de la convention n°16 625, le présent rapport fournit un mémoire des réalisations de l'année 2013 dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser.

Introduction :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Yser est en phase d'élaboration depuis novembre 2006. La Commission Locale de l'Eau (CLE) est donc en charge d'élaborer ce document de gestion de l'eau en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Cette démarche passe par trois missions principales :

1. Assurer une concertation locale permettant de partager les constats et de définir, avec l'ensemble des acteurs du territoire, la stratégie d'actions du SAGE ;
2. Communiquer autour des enjeux afin de fédérer les acteurs et de faciliter la mise en œuvre du programme d'actions auprès du grand public ;
3. Construire les documents du SAGE de l'Yser en concertation avec les acteurs locaux :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) ;
 - b. Règlement ;
 - c. Evaluation environnementale du SAGE.

Pour ce faire, la « gouvernance de l'eau » s'est construite autour de la CLE via la mise en place de commissions thématiques dédiées aux principaux enjeux du territoire et de groupes de travail permettant d'accompagner techniquement les réflexions associées à l'élaboration du SAGE.

Il s'agit également de répondre présent aux invitations dans les réunions préalables permettant une meilleure prise en compte des réflexions du SAGE dans les futurs aménagements.

Pour faire vivre le SAGE, la CLE doit mettre en place diverses formes de communication afin d'apporter une information technique aux acteurs du SAGE (retours d'expériences, réglementation, ...) et de toucher un public le plus large possible dans le but de faciliter la prise en compte des dispositions du SAGE une fois qu'il aura été approuvé.

Enfin, dans sa mission d'élaboration du SAGE, la CLE est chargée de rédiger les documents et de justifier ces choix dans sa politique de SAGE.

Ce rapport d'activités du SAGE développe un à un chacun de ces points, sur la période s'étalant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Méthode d'évaluation :

Le présent rapport traite de l'activité de la CLE, c'est-à-dire le bilan des actions menées par la CLE pour faire fonctionner le SAGE de l'Yser.

Plusieurs tableaux récapitulatifs présenteront la charge de travail de la CLE : différentes missions, activité administrative, participation aux différentes réunions, mission d'élaboration du SAGE.

1. Objectifs :

Pour l'année 2013, la CLE s'était fixée comme objectifs principaux de :

- Finaliser les documents PAGD, règlement et évaluation environnementale du SAGE,
- Validation du SAGE en CLE,
- Organisation de l'impression des documents du SAGE,
- Préparation de la consultation administrative,
- Validation du programme d'actions opérationnelles de l'ORQUE,
- Poursuite des animations pédagogiques sur le bassin versant.
- Finaliser l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE,
- Réaliser une brochure sur l'entretien des cours d'eau (à destination des riverains),
- Réaliser une brochure sur la « gestion des risques » et la « qualité des eaux de l'Yser ».

Ces objectifs ont été partiellement atteints par le biais du travail que la CLE a mené sur la période allant de janvier 2013 à décembre 2013.

Une version projet des documents du SAGE a été rédigée et sera proposée à la consultation des commissions thématiques, du bureau et de la CLE en tout début d'année 2014. La consultation administrative et l'impression des documents du SAGE ont été budgétés pour l'année 2014.

Parallèlement à cela, la CLE a assuré le suivi et est en voie de finaliser la conduite des études complémentaires en cours parmi lesquelles :

- l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides,
- le Plan de Gestion Ecologique de l'Yser,
- le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP).

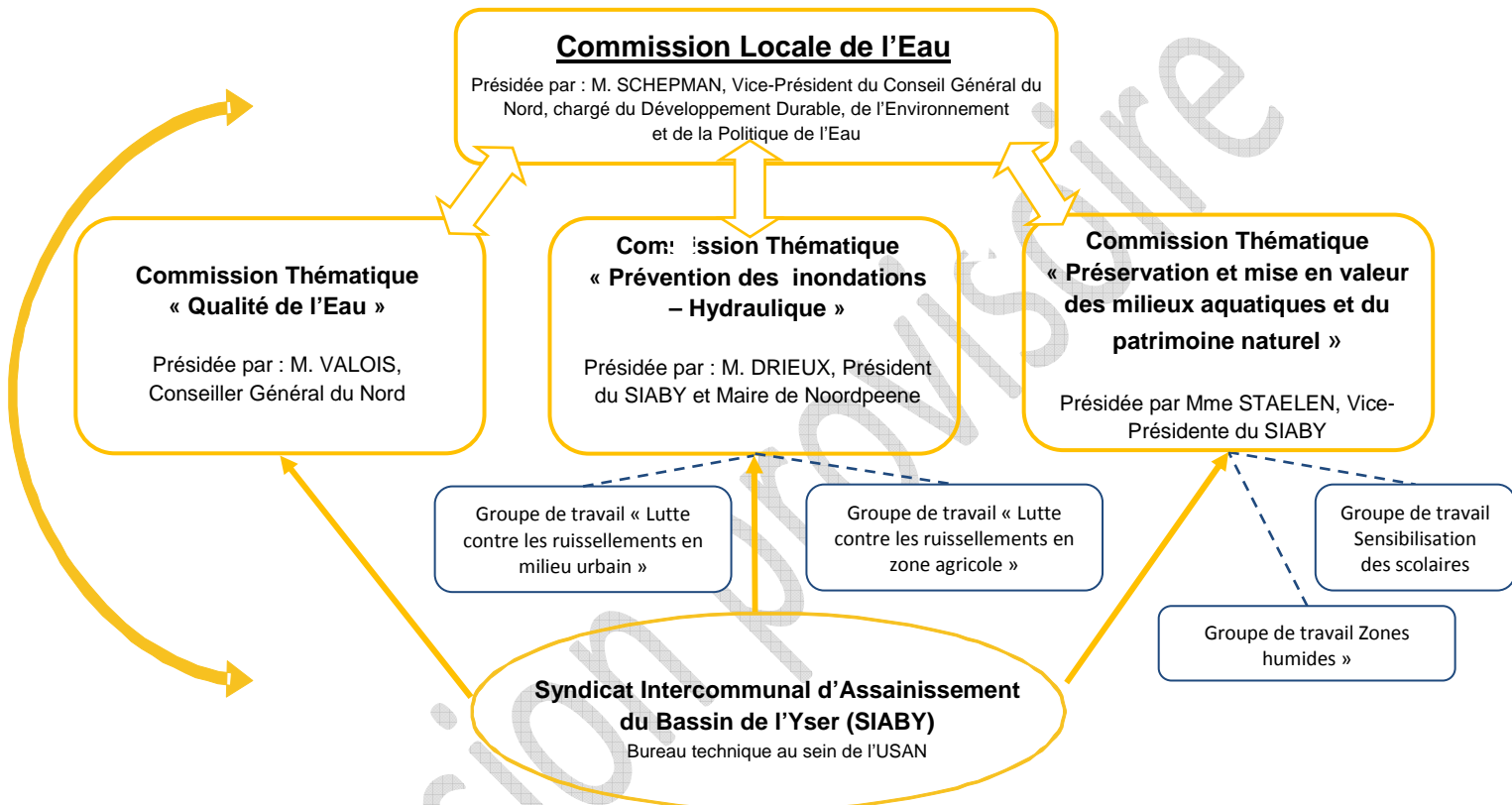
D'autre part, les travaux de la CLE ont permis de coordonner avec succès le projet pédagogique du SAGE de l'Yser pour la troisième année consécutive.

La brochure consacrée à l'entretien des cours d'eau va être soumise à la consultation du bureau de la CLE du 23 janvier prochain tandis que l'élaboration de la brochure consacrée à la qualité des eaux de l'Yser sera réalisée en 2014.

On constate donc que la Commission Locale de l'Eau est en voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée pour l'année 2013 en abordant notamment de manière décisive la consultation ses diverses commissions concernant les documents du SAGE de l'Yser.

2. Organisation des Commissions Thématiques :

Le schéma d'organisation des Commissions Thématiques reste le même qu'auparavant. L'activité du groupe de travail spécifique sur la sensibilisation des scolaires en lien avec la Commission Thématique « Préservation et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » après décision de la Commission Locale de l'Eau, le 6 novembre 2007, est maintenue.



En vue des élections municipales et de la mise en œuvre de la nouvelle carte intercommunale, l'arrêté de structure de la CLE devra être revu en 2014. Un nouvel arrêté de composition de la CLE devra être produit afin de tenir compte de ces évolutions structurelles.

3. Réunions

- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser :

Janvier	24/01	Réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation du compte rendu de la CLE du 03 juillet 2012 ✓ Rapport d'activité du SAGE de l'Yser 2012 ✓ Consultation du public sur les enjeux du SDAGE Artois – Picardie 2016 – 2021 et X^{ème} programme d'intervention de l'Agence ✓ Positionnement de la CLE sur la stratégie d'actions du SAGE en matière de préservation / restauration des zones humides inventoriées
	25/01	Réunion de lutte contre les inondations – mairie de Steenvoorde
	29/01	Réunion de présentation du site pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole sur le Mont Ballenberg (Rubrouck – Noordpeene) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de la démarche ✓ Présentation des aménagements et de l'action de sensibilisation des agriculteurs proposée par la Chambre d'Agriculture de région Nord – Pas de Calais
Février	27/02	Réunion de concertation – Arnèke – réaménagement foncier
Mars	14/03	Réunion NOREADE – Cassel – Présentation des évolutions réglementaires associées aux mises en conformité de l'assainissement non collectif
	19/03	Réunion de concertation sur l'inventaire des zones humides – mairie de West-Cappel
	19/03	Réunion de concertation sur l'inventaire des zones humides – mairie de Bollezele
	21/03	Réunion du Groupe de Travail associé à la quantification des produits phytosanitaires agricoles
	26/03	Réunion associée aux inondations sur la commune de Wormhout – mairie de Wormhout
	27/03	Réunion de la Commission thématique « Qualité » - Esquelbecq : <i>Validation du volet agricole de l'ORQUE</i>
	02/04	Réunion de finalisation du programme d'actions agricole – bureau d'études STUDEIS - USAN : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration des remarques formulées en Commission thématique « Qualité »
Avril	10/04	Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation du compte rendu de la CLE du 24 janvier 2013 ✓ Arrêté préfectoral de composition de la CLE du SAGE de l'Yser et élection du Président et des Vice-Présidents ✓ Validation des règles de fonctionnement de la CLE ✓ Validation de l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser ✓ Quantification des produits phytosanitaires en agriculture
	06/05	Bureau de la CLE du SAGE de l'Yser : <i>Candidature à l'appel à projet PAPI</i>
Mai	23/05	Réunion consacrée à l'élaboration d'une démarche zonage pluvial sur la commune de Steenvoorde
	03/06	Réunion publique de présentation du programme d'actions agricole de l'ORQUE – Wormhout
	04/06	Réunion de travail sur l'évaluation des fonctionnalités des zones humides – bureau d'études AXCO – USAN
	11/06	Réunion de concertation locale – Inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser – Mairie d'Herzeele
	13/06	Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demi-journée à Nieuwpoort ✓ Demi-journée à Diksmuide <i>Présentation de la maquette du bassin versant de l'Yser</i>
	17/06	Réunion de concertation locale - mairie de Terdegheem – Protection contre les inondations – commune de Steenvoorde
	18/06	Journée finale de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demi-journée à Nieuwpoort ✓ Demi-journée à Diksmuide <i>Présentation de la maquette du bassin versant de l'Yser</i>
	18/06	

Juin	27/06	Réunion consacré à l'élaboration d'un zonage pluvial sur la communauté de communes du Pays des Géants
Juillet	22/07	Réunion consacré à l'élaboration d'un zonage pluvial sur la communauté de communes du Pays des Géants
	30/07	Rencontre d'un agriculteur sur la commune d'Eecke afin de mettre en place des aménagements de lutte contre les ruissellements en zone agricole
Août	27/08	Réunion consacré à l'élaboration d'un zonage pluvial sur la communauté de communes du Pays des Géants
Septembre	16/09	Réunion au BRGM consacré à la gestion quantitative de la nappe d'eau souterraine des Sables du Landénien des Flandres
	16/09	Réunion du comité de pilotage du projet pédagogique de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau
	20/09	Réunion à Steenvoorde consacrée à la présentation de l'état d'avancement des démarches de lutte contre les inondations mises en œuvre
	30/09	Réunion de concertation locale en mairie de Zegerscappel – Plan de Gestion Ecologique de l'Yser
Octobre	01/10	Rencontre de concertation locale en mairie d'Esquelbecq - Plan de Gestion Ecologique de l'Yser
	02/10	Réunion technique AXECO – zones humides : <i>Evaluation des fonctionnalités des zones humides du SAGE</i>
	03/10	Rencontre en mairie de Terdeghem consacré à la création de ZEC pour protéger Steenvoorde
Novembre	08/11	Réunion technique « Zones humides » - AXECO – SAGE Yser <i>Préparation de la commission thématique « Milieux naturels »</i>
	12/11	Journée de sensibilisation aux techniques de lutte contre les ruissellements en milieu urbain – Agence de l'Eau
	14/11	Réunion des Présidents de CLE – DREAL NPdC - Lille
	19/11	Réunion de la Commission thématique « Milieux naturels » - Herzele : <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Evaluation des fonctionnalités des zones humides du SAGE</i> ✓ <i>Propositions de mesures du SAGE</i>
	27/11	Réunion de présentation du projet pédagogique de sensibilisation des scolaires aux enjeux de l'eau aux enseignants

Les comptes rendus et diaporamas des réunions sont joints en annexe.

- **Autres participations :**

Février	05/02 : Réunion du Syndicat de l'Yser 15/02 : Réunions sur les zones à enjeu environnemental de l'ANC – Agence de l'Eau Artois Picardie
Mars	15/03 : Réunion du Syndicat de l'Yser 19/03 : Réunion de cadrage associée à l'élaboration du PAPI sur l'Yser
Avril	08/04 : Groupe de travail « zones humides et urbanisme » – DREAL Nord Pas de Calais 11/04 : Réunion Assainissement Non Collectif – Agence de l'Eau Artois Picardie – Douai 11/04 : Réunion consacrée au risque de non atteinte du bon état écologique - Agence de l'Eau Artois Picardie
Mai	02/05 : Réunion ORQUE – Agence de l'Eau Artois Picardie 06/05 : Réunion consacrée à la démarche « ORQUE » au sujet des activités industrielles et artisanales – Agence de l'Eau Artois Picardie & Chambre des Métiers et de l'artisanat – Lille 22/05 : Réunion sur l'hydromorphologie des cours d'eau - Agence de l'Eau Artois Picardie - Douai
Juin	10/06 : Réunions des animateurs SAGE – Assainissement Non Collectifs – Zones à enjeu environnemental 24/06 : Réunion de syndicat Yser 26/06 : Réunion de présentation et d'actualisation du programme de mesure - Agence de l'Eau Artois Picardie
Juillet	01/07 : Réunion animateurs ORQUE - Agence de l'Eau Artois Picardie 11/07 : Réunion frayères – DDTM 59 12/07 : Réunion de PLU – Rubrouck 17/07 : Rencontre de terrain – problématique de ruissellements sur le Mont Ballemberg
Septembre	14/09 : Réunion ADELFA - Noordpeene 23/09 : Réunion des animateurs SAGE - DREAL Nord – Pas de Calais 18/09 : Groupe technique territorial – Contrat de territoire Flandre (Bailleul) 24/09 : Réunion Commission environnement « Pays Cœur de Flandre » 26/09 : Délimitation des zones vulnérables – Lille Réunion de sensibilisation sur les pratiques permettant d'urbaniser sans imperméabiliser à l'ADOPTA – Douai 28/09 : Formation à l'utilisation du logiciel de modélisation hydraulique CARIMA - SOGREAH
Octobre	08/10 : Conférence partenariale – Contrat de Territoire de Flandre Intérieure 15/10 : Entretien enquête de satisfaction « DREAL – SAGE » 25/10 : Réunion de travail CENH – projet pédagogique du SAGE de l'Yser (production collective) 10/10 : Commission Départementale sur les Risques Majeurs – présentation de la démarche initiée par l'USAN dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de l'Yser pour lutter contre les inondations
Novembre	07/11 : Réunion du groupe de travail « Zones humides : SAGE & documents d'urbanisme » 15/11 : Réunion de la CPMNAP – Agence de l'Eau 20/11 : Conférence partenariale Contrat de territoire Flandre intérieure
Décembre	04/12 : Réunion du syndicat de l'Yser 09/12 : Réunion animateurs ORQUE – Agence de l'Eau (Douai) 09/12 : Réunion du PLU de Bollezele 12/12 : Réunion concernant l'organisation des journées finales du projet pédagogique du SAGE à Zuydcoote 16/12 : Comité territoriale stratégique concernant la gestion des risques d'inondations identifiées à ce jour

- **Rencontres individuelles :**

- Président du SAGE et Vices-Présidents
- Agence de l'Eau Artois-Picardie, Services Industrie, Agriculture
- Animateurs (-rices) de SAGE voisins
- Maires du bassin versant de l'Yser
- Délégués SIABY
- Services Techniques de la Mairie de Wormhout et de Steenvoorde
- Département du Nord

4. Etudes :

- **Etude hydraulique :**

Rappels :

Dans le cadre de la définition de sa stratégie de lutte contre les inondations la CLE du SAGE de l'Yser a réalisé entre 2009 et 2012 une étude hydraulique sur l'ensemble de son bassin versant. L'étude a permis de créer un modèle informatique du fonctionnement hydraulique du bassin versant de l'Yser à l'aide duquel le bureau d'études a proposé des scénarios d'aménagements en intégrant l'étude de la restauration des méandres de la basse vallée de l'Yser.

➤ Candidature de l'USAN à l'appel à projet « PAPI d'intention » :

Cette étude n'ayant pas permis d'arrêter un programme d'aménagements de zones d'expansion de crues, l'USAN lancera en 2014 un marché public afin de conduire une analyse multicritère. Cette étude confrontera la mise en œuvre de ces aménagements aux enjeux de santé humaine, d'environnement, de patrimoine culturel et d'économie du territoire (analyse coûts-bénéfices des projets d'aménagements) et s'avère indispensable à l'octroi de financements de l'Etat. Une évaluation de la faisabilité foncière de la création de ces aménagements accompagnera cette étude.

Cette démarche sera portée par l'USAN et sera conduite dans le cadre de l'appel à projet PAPI d'intention. Elle percevra en conséquence des financements de l'Etat et constituera un outil d'aide à la décision permettant de finaliser le programme d'actions en vue du dépôt d'une candidature à l'appel à projet PAPI complet (travaux).

➤ Aménagements de lutte contre les ruissellements en zone agricole :

Dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du SAGE, la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas de Calais a reconduit en collaboration avec l'USAN ses opérations de sensibilisation et de mobilisation auprès du monde agricole afin de lutter contre les ruissellements. En effet, un nouveau site de lutte contre les ruissellements en zone agricole a été défini sur le Mont Balenberg (communes de Noordpeene et Rubrouck). D'autre part, les aménagements de lutte contre les ruissellements préconisés en amont de Steenvoorde seront

mis en place dès le début de l'année 2014 (création d'1 km de haies et 60 m de boudins cocos).

➤ Lutte contre les ruissellements en milieu urbain :

Dans le même temps, un important travail de communication et de sensibilisation a été entrepris auprès des communes du territoire afin de lutter contre les ruissellements en milieu urbain. Cette démarche débouchera sur le lancement d'une étude de définition d'un zonage pluvial sur la commune de Steenvoorde en 2014 (décision validé par le conseil municipal en décembre 2012).

Les interventions du secrétariat technique de la CLE lors des réunions de PLU permettent également une meilleure prise en compte de ces problématiques lors de l'élaboration / révision des documents d'urbanisme.

➤ Plan de Gestion Ecologique de l'Yser :

Enfin, la restauration des méandres à l'aval de l'Yser est intégrée au projet de Plan de Gestion Ecologique (PGE) de l'Yser puisque des actions de communications et la conduite d'étude de faisabilité complémentaires sont projetées dans le cadre de la mise en œuvre de ce PGE.

Ce plan de gestion intègre également l'ensemble des actions d'entretien courant et de restauration de l'hydromorphologie du bassin versant de l'Yser.

- **Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides :**

Rappels :

Code de l'environnement : article L211-1

La gestion équilibrée et durable de la ressource en eau vise à assurer :

« 1° La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ; ... »

SDAGE Artois-Picardie (projet)

Disposition 42 : Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant sur la carte des zones à dominante humide et/ou sur la délimitation des zones humides qui est faite dans les SAGE.

Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Code de l'environnement : article L211-1

« ...On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année... »

Décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007 en application de la loi DTR précise les critères de définition et de délimitation des zones humides comme suit :

« Les critères à retenir pour la définition des zones humides [...] sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et la présence éventuelle de plantes hygrophiles. Celles-ci sont définies à partir de listes établies par région biogéographique.

En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. »

Arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009

« Une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

- Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans l'arrêté ;
- Sa végétation, si elle existe, est caractérisée :
 - Soit par des espèces indicatrices des zones humides (Liste d'espèces figurant dans l'arrêté) ;
 - Soit par des communautés d'espèces végétales dénommées habitats, caractéristiques de zones humides (Liste d'Habitats figurant dans l'arrêté) ».

Etat d'avancement de la démarche :

➤ Zones humides du SAGE :

Conduit en 2009, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser a été réalisé à la parcelle à partir de l'identification d'espèces végétales hygrophiles. Ce document de travail a été soumis à la consultation des communes et a été validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser le 20 avril 2010 en tenant compte des remarques formulées au cours de la consultation communale.

L'intégration de ces remarques imposait la mise en œuvre d'une expertise complémentaire dont le principe a été validé lors de la CLE du 07 octobre 2010. Celle-ci a notamment pour objectifs :

- de juger du caractère humide des parcelles que les communes ont souhaité ajouter à l'inventaire,
- de recenser aux stricts contours naturels les zones humides ayant fait l'objet de remarques,
- d'évaluer les fonctionnalités des zones humides recensées afin de définir les mesures de gestion à associer à la préservation de ces zones humides dans les documents du SAGE.

Cette étude a commencé en juin 2011 et a d'ores et déjà permis de classer les zones humides en groupes de zones humides prioritaires / non prioritaires et de proposer des mesures de gestion de ces zones humides dans les documents du SAGE. Ces mesures ont été

présentées à la commission thématique « Milieux naturels » de novembre dernier. Cette étude se clôturera en début d'année 2014.

➤ Plan de Gestion Ecologique de l'Yser :

Parallèlement à cette expertise complémentaire, le Plan de Gestion Ecologique de l'Yser a été lancé en juin 2011. Ce plan constituera une base de données utile pour l'atteinte du bon état hydromorphologique de l'Yser. Après la validation des objectifs et du programme d'actions associé à ce PGE par le syndicat de l'Yser en décembre 2013, les bureaux d'études mandatés par l'USAN vont constituer les documents réglementaires associés à cette opération.

Le dépôt de ces dossiers réglementaires en police de l'eau est projeté au mois d'avril 2014.

- **Diagnostic Territorial Multi-Pressions :**

Rappel :

Le Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) du bassin versant de l'Yser s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) mise en œuvre afin de lutter contre les pollutions ponctuelles et diffuses générées par les activités anthropiques du territoire. Première étape de cette ORQUE, le DTMP vise à dresser un inventaire de toutes les sources potentielles de pollution : agricoles, artisanales, communales et domestiques ou industrielles... Ce DTMP sera ensuite décliné au sein d'un programme d'actions opérationnel incitatif dont une partie pourra être intégrée au programme d'actions du SAGE de l'Yser et mis en œuvre sur le territoire.

Lancé officiellement lors de la réunion de la commission thématique « qualité » du 03 mars 2010, ce diagnostic a particulièrement avancé sur le volet agricole au cours de l'année écoulée.

➤ Diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics :

Pour rappel, un rapport provisoire du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics a été dressé. Ce projet de rapport caractérise les pratiques phytosanitaires d'espaces du bassin versant de l'Yser et propose un ensemble de préconisations destinées à améliorer ces pratiques.

➤ Diagnostic des activités industrielles et artisanales :

Dans le même temps, un recensement de l'ensemble des activités industrielles et artisanales a été établi. En collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, certains de ces secteurs d'activités ont été identifiés comme étant les plus susceptibles d'impacter la qualité des eaux de surface. Un programme d'actions consacré à ces activités est en cours d'élaboration.

➤ Diagnostic d'exploitations agricoles :

Le diagnostic d'exploitations agricoles a été lancé en octobre 2012. Au 1^{er} octobre 2012, 100 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic complet (site et parcelles). Ces diagnostics ont permis de dresser un constat des pratiques agricoles sur le bassin versant de l'Yser et de proposer un projet de programme d'actions opérationnel sur le volet agricole. Des réunions de concertation avec la commission thématique « Qualité » du SAGE et avec les syndicats agricoles ont été organisées afin de finaliser et valider ce programme d'actions. Cette validation fut effective le 27 mars dernier au cours de la réunion de la commission thématique « Qualité », comité de pilotage de cette ORQUE.

Une réunion publique de présentation du programme d'actions a été organisée en juin 2013 afin de finaliser cette démarche et solliciter les candidatures en lien avec ce projet. A ce stade de la démarche, l'USAN s'interroge en tant qu'actuelle structure porteuse de cette démarche quant à l'adéquation de cette mission avec son actuel champ de compétence. Des discussions sont en cours afin d'identifier une structure porteuse pour mettre en œuvre ce programme d'actions.

➤ Diagnostic de l'assainissement :

Le diagnostic de l'assainissement a été lancé en septembre 2011. Les données fournies par NOREADE ont été intégrées au sein du diagnostic de l'assainissement sur le bassin versant de l'Yser. Ce diagnostic a dû être complété par le **travail d'identification des zones à enjeu environnemental** actuellement en cours sur le bassin versant de l'Yser. Ces diagnostics seront présentés en 2014 pour validation.

➤ Campagnes d'analyses physico-chimiques :

Les trois campagnes d'analyse physico-chimique inscrites dans cette ORQUE ont été réalisées en juillet 2009, juillet 2010 et juin 2011. Les résultats de ces campagnes d'analyses ont été présentés en 2012.

Chacun de ces diagnostics fera l'objet d'un rapport qui sera croisé et complété avec les résultats des différentes campagnes d'analyses.

5. *Communication :*

La communication du SAGE de l'Yser s'opère sur différents supports : les comptes rendus de réunion, la Lettre d'Information du SAGE de l'Yser, le Blog du SAGE de l'Yser ainsi que l'élaboration de brochures.

➤ *La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser :*

En 2013, trois numéros (Février, Juin et Octobre) de la lettre d'information du SAGE ont été édités et diffusés largement (à plus de 300 exemplaires) auprès :

- Des membres de la CLE ;
- Des membres des Commissions Thématiques ;
- Des membres du SIABY ;

- Des communes ;
- Des associations ;
- Des autres SAGE du bassin Artois-Picardie ;
- Des partenaires financiers et techniques.

La Lettre d'Information du SAGE de l'Yser est aussi téléchargeable sur internet par l'intermédiaire de Gest'eau ou du blog du SAGE de l'Yser.

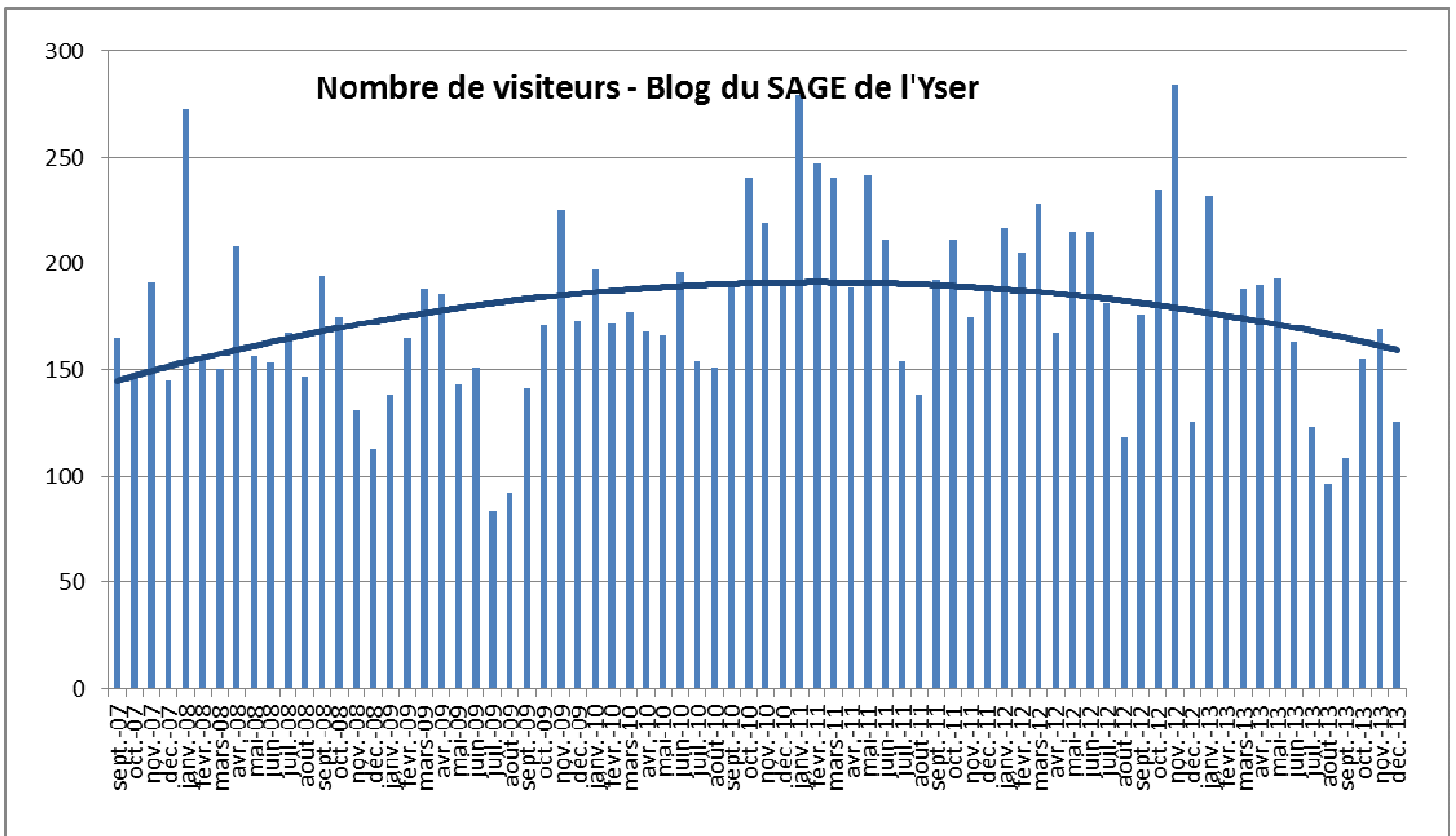
The image shows three pages of the SAGE de l'Yser newsletter. Each page has a header with the SAGE logo and the date. The first page (Feb 2013) discusses the 'Expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser'. The second page (Jun 2013) is titled '2ème édition du projet pédagogique du SAGE'. The third page (Oct 2013) is titled 'Travaux de lutte contre les inondations sur le bassin versant de l'Yser'. Each page includes a 'Résumé' section and various images and maps.

➤ **Le blog du SAGE de l'Yser :**

<http://sageyser.over-blog.com>

Le Blog a enregistré, au 31 décembre 2013, 1 917 connexions de visiteurs uniques (= nombre de personnes différentes ayant visité le blog durant une journée) au cours de l'année 2013 avec une moyenne de 163 visiteurs par mois.

13 495 visiteurs se sont rendus sur le blog depuis sa création pour suivre l'actualité du SAGE. 20 articles ont été publiés au cours de l'année 2013.



➤ **Les journées de sensibilisation :**

Rappel :

Un programme de 5 journées de sensibilisation avait été élaboré afin d'informer sur les principaux enjeux du SAGE. Ces 5 journées étaient prévues entre 2008 et 2012 pendant la phase d'élaboration du SAGE de l'Yser et ont toutes été organisées.

Au cours de l'année 2013, les acteurs du SAGE de l'Yser ont néanmoins pu bénéficier d'une journée de sensibilisation organisée par l'Association DOuaisienne de Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA) en collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Cette journée était consacrée aux techniques de lutte contre les ruissellements en milieu urbain et a permis de réunir 15 personnes du bassin versant de l'Yser.

➤ **Le projet de sensibilisation des scolaires :**

Rappel :

Un groupe de travail spécifique présidé par Mme DEMOL a permis de créer avec les associations du territoire un projet pédagogique pour les classes de CE2 au CM2.

Le projet de sensibilisation des scolaires a été lancé officiellement le 21 octobre 2009. Une brochure de présentation du projet a été créée afin de promouvoir le projet

12 classes de 6 écoles différentes du bassin versant de l'Yser se sont inscrites au projet pour cette première année soit un total de 293 élèves. Ce projet a, de nouveau, rencontré un franc succès, tant auprès des enfants que des enseignants ou parents accompagnateurs.

La concertation avec les enseignants entretenue au cours des deux premières éditions du projet a permis de proposer une prestation plus aboutie aux classes en 2012/2013. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'Union des Syndicats d'Assainissement du Nord concourent au financement de ce projet.

En 2013/2014, 12 classes se sont d'ores et déjà inscrites au projet. Ce projet reste décomposé de la même façon :

- animation en classe (1/2 journée),
- animation sur le terrain (1/2 journée),
- élaboration d'une production collective,
- restitution finale,
- journée finale de sensibilisation en Belgique (Blankaart et Diksmuide).

6. Evaluation

L'évaluation du SAGE de l'Yser pour l'année 2013 est fournie dans le tableau ci-après. Elle comprend le récapitulatif des objectifs de l'année écoulé, les moyens mis en œuvre et une évaluation du temps de travail par objectif.

Objectifs 2013 (janvier 13 – décembre 13)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Animation de la CLE et des Commissions Thématiques	Réunion des Commissions Thématiques	<p><u>Nombre de réunions</u> : 2 <u>Taux de participation moyen</u> : 43 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et validation du programme d'actions agricole de l'ORQUE de l'Yser - Identification des zones humides prioritaires et propositions de mesures à intégrer aux documents du SAGE 	Le taux de participation a été moins important qu'en 2012.	
	Réunion de CLE	<p><u>Nombre de réunions</u> : 2 <u>Taux de participation</u> : 46 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rapport d'activités 2012 de la CLE du SAGE de l'Yser - Définition de la stratégie d'intervention de la CLE en matière de préservation des zones humides - Renouvellement de la CLE du SAGE - Election du Président et des Vice-Présidents de la CLE - Validation de l'inventaire des zones humides 	<p>Objectifs atteints</p> <p>Obtention du quorum lors de la réunion consacrée à l'élection du Président et des Vice-Présidents.</p>	
	Bureau de la CLE	<p><u>Nombre de réunion</u> : 1 <u>Taux de participation</u> : 67 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidature à l'appel à projet PAPI 		

Objectifs 2013 (janvier 13 – décembre 13)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Coopération transfrontalière	Réunion de la Plate- forme transfrontalière Côte d'Opale- Dunkerque – Province Flandre Occidentale	<u>Nombre de réunions</u> : 1 - Réflexion sur la conduite d'une étude sur la nappe d'eau souterraine des Sables du Landénien des Flandres		
Suivi de dossiers techniques	Hydraulique	Organisation de réunions locales de concertation. Consultation sur le dossier de candidature à l'appel à projet PAPI d'intention porté par l'USAN Suivi des démarches de lutte contre les ruissellements (urbain et agricole) Suivi du PGE de l'Yser		La commission thématique « Hydraulique – Prévention des inondations » aborde à présent la définition des objectifs et des dispositions des documents du SAGE
	Milieux naturels	Finalisation de l'expertise complémentaire à l'inventaire des zones humides du SAGE Suivi du Plan de Gestion Ecologique de l'Yser.	Première propositions de mesures à intégrer au PAGD du SAGE. Validation en syndicat de l'Yser du PGE après consultation des communes.	La commission thématique « Milieux naturels » aborde à présent la définition des objectifs et des dispositions des documents du SAGE
	Qualité de l'eau	Résultats des campagnes d'analyses Rapport provisoire du diagnostic des pratiques phytosanitaires des gestionnaires d'espaces publics Rapport provisoire des activités industrielles et artisanales Finalisation des diagnostics agricoles et validation du programme d'actions. Diagnostic de l'assainissement	Les belges sont sensibles à ces problèmes de qualité.	Dans le cadre du lancement du DTMP, la CLE a entrepris diverses études permettant d'établir ce diagnostic. Il manque encore certaines informations pour un diagnostic précis des flux polluants. Ces dernières informations devraient être obtenues en 2014.

Objectifs 2013 (janvier 13 – décembre 13)	Moyens mis en œuvre	Résultats	Remarques	Etat d'avancement
Communication / Sensibilisation	Le Blog du SAGE de l'Yser	1 917 connexions en 2013 <u>Nombre moyen de visiteurs</u> : 163 par mois <u>Nombre d'articles publiés</u> : 20		
	Lettre d'Information	3 numéros ont été publiés (février, juin et octobre) Plus de 300 envois environ à chaque fois + mise à disposition sur internet		
	Projet de sensibilisation des scolaires	Ce projet a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'année 2009 – 2010. A ce jour plus de 1 000 enfants auront ainsi été sensibilisé aux enjeux de l'eau sur le territoire.	Le projet fédère les associations du territoire pour sensibiliser un maximum d'enfants sur les cours d'eau à proximité de leur école.	Ce projet est reconduit sur les années scolaires 2012 à 2015. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Département du Nord et l'USAN concourent financièrement à la mise en œuvre de cette opération.

Evaluation du temps passé par objectif :

Le temps de l'animateur du SAGE de l'Yser a été découpé en 15 tâches.

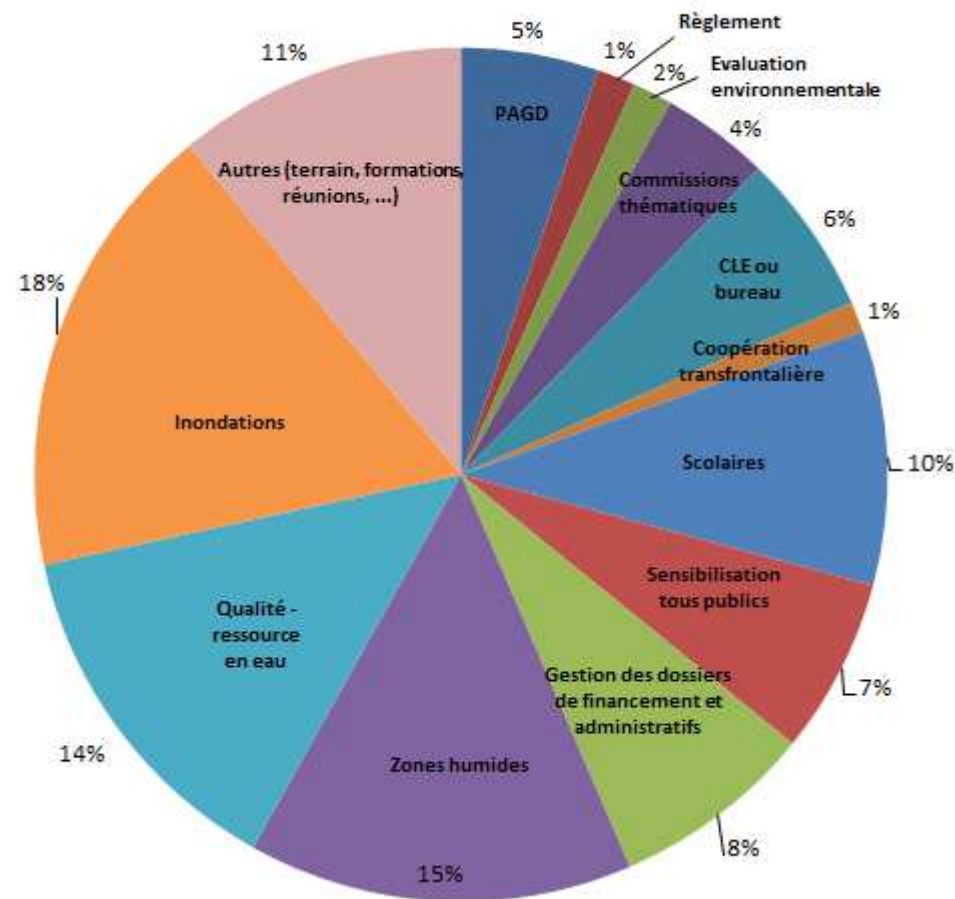
Le suivi des dossiers techniques représente la plus grande partie du travail avec 47% du temps passé cette année.

La communication est également une part importante du travail avec 17% du temps.

Enfin l'animation du SAGE, la rédaction des documents et la préparation des réunions représente 18% du temps.

A noter que la gestion administrative des dossiers (conventions, marchés publics...) a représenté en 2013 8% du temps de travail. La rubrique « autres » comptabilise le temps passé pour les réunions SDAGE, animateurs, formations ainsi que les réunions au sujet des autres projets sur le territoire. Cette rubrique reprend aussi le temps passé sur le terrain.

Répartition du temps de l'animateur



7. Objectifs 2014 :

Voici ci-après les objectifs que proposent de se fixer la Commission Locale de l'Eau pour l'année 2013 :

1. Finalisation des études en cours et intégration de leurs conclusions pour l'élaboration des documents du SAGE :
 - a. Expertise complémentaires à l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser ;
 - b. DTMP du bassin versant de l'Yser ;
2. Finalisation des documents du SAGE de l'Yser et validation du projet de SAGE en CLE :
 - a. Plan d'Aménagement et de Gestion Durable ;
 - b. Règlement du SAGE ;
 - c. Evaluation environnementale.
3. Organisation de l'impression des documents du SAGE ;
4. Préparation de la consultation administrative ;
5. Validation et mise en œuvre du programme d'actions opérationnel de l'ORQUE ;
6. Suivi du dossier de candidature à l'appel à projet PAPI d'intention ;
7. Assurer la mise à jour du site Internet Gest'eau ;
8. Constitution, parallèlement à la finalisation des études en cours (PGE et DTMP) des brochures associées à :
 - a. L'entretien des cours d'eau ;
 - b. La gestion des risques ;
 - c. La qualité des eaux de l'Yser.